

GRAINS DE SAGESSE

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS
RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Université 
de Montréal

Les anciens sous leur baobab ont renoncé à faire la guerre, à participer aux grandes chasses ou à danser des nuits complètes au son des tambours. Ils se souviennent, racontent, donnent leur avis et distribuent leur sagesse par petits grains. Il nous semble que cela nous convient bien.

PRÉSENTATION DE CE NUMÉRO DES GRAINS DE SAGESSE

Ce numéro de *Grains de Sagesse* met l'accent sur les archives. L'archivistique actuelle, jeune discipline mais vieux métier, se situe au confluent des sciences de la mémoire (histoire), de l'information et de l'administration. Carol Couture, professeur honoraire de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information et ex-directeur général des archives à Bibliothèque et Archives nationales du Québec, montre l'importance des archives pour les individus et les institutions. Il propose la vision d'une archivistique intégrée, allant des archives courantes (*records management*) aux archives historiques. Les documents d'archives s'inscrivent dans un cycle de vie, allant de leur création jusqu'à leur conservation; un petit nombre de ces documents, généralement 5 à 10%, deviennent des archives historiques et sont conservés.

Les professeurs d'université sont au cours de leur carrière d'importants producteurs d'archives. Pensons aux documents créés en lien avec leur enseignement, aux documents issus de leurs recherches et de leurs publications, aux documents donnant

lieu à des communications scientifiques et professionnelles. La directrice de la Division de la gestion des documents et des archives (DGDA) de l'Université, Diane Baillargeon, démontre l'intérêt pour les archives de l'Université d'acquérir les archives des professeurs qui contribuent ainsi à enrichir la mémoire institutionnelle et deviennent des matériaux précieux pour l'histoire de l'institution.



Il y a un club de généalogie au sein de l'APRUM qu'animent Michèle Bergeron, professeure retraitée du Département d'orthophonie et d'audiologie et Jean-Pierre Proulx, professeur retraité de la Faculté des sciences de l'éducation, et qui réunit des passionnés de généalogie. La généalogie est indéniablement un loisir culturel très prisé. Ils sont les plus grands usagers des services d'archives nationales.

Les auteurs ont raison d'affirmer que, sans archives, les généalogistes n'existeraient pas. Les travaux des démographes et la révolution numérique mettent à leur disposition des outils qui leur facilitent la tâche.

Marcel Lajeunesse

LES ARCHIVES

Ce qu'elles sont? Ce qu'il faut en faire? Ce qu'elles apportent?

« Le passé ne peut rester derrière nous pour la même raison que le futur est toujours à nos trousses. [...] Le passé et le futur sont le présent. » Joseph Boyden, *Dans le grand cercle du monde* (2013) ⁽¹⁾.

Le présent monte sur les épaules du passé pour mieux voir l'avenir !

La loi québécoise sur les archives les définit comme étant : « L'ensemble des documents, quelle que soit leur date ou leur nature, produits ou reçus par une personne ou un organisme pour ses besoins ou l'exercice de ses activités et conservés pour leur valeur d'information générale. » En langage plus simple, les archives, ou mieux, vos archives personnelles, sont tous ces documents, quels qu'ils soient (pièce de correspondance, déclaration de revenus, curriculum vitae, quittance de taxes, contrat d'assurance, courriel, vidéo, photographie papier ou numérique, etc.) et quel que soit leur âge (il peut s'agir de votre dernière facture d'électricité comme du journal intime de votre arrière-grand-père). Vos archives sont donc ces documents que vous produisez et que vous recevez quotidiennement, qui marquent vos actions, qui documentent vos décisions, grandes ou petites, bref qui témoignent de vos



activités. La plupart du temps, elles s'empilent dans vos classeurs qui débordent et que vous avez peine à refermer quand vous avez le malheur d'y mettre le nez. Combien de fois vous êtes-vous promis de mettre de l'ordre dans toute cette paperasse qui vous donne mauvaise conscience ? Mais, par où commencer ? Que garder ? Que jeter ? Comment organiser ces documents ?

Quel beau projet de retraite ? Quand vous vous y mettez, sachez qu'il sera tentant de différer cette corvée. Vous constaterez qu'il faudra consacrer un certain temps à cette tâche qui deviendra vite accaparante, mais aussi passionnante, pleine d'émotions et de rappels heureux ou douloureux. Attendez de retrouver vos premiers bulletins du primaire, de relire les premières lettres d'amour que vous avez reçues, les notes des premiers cours que vous avez donnés, la copie de vos premières demandes de subvention, le journal intime d'un proche. Cette information dont vous ne vous êtes pas soucié pendant des années viendra vous rappeler des personnes, des moments, des situations qui ont profondément marqué votre vie⁽²⁾. Bienvenue dans le monde des archives !

À peu de choses près, il en va de même pour une institution, qu'elle soit publique ou privée,

1 Cité dans le préambule du Rapport du groupe d'experts de la Société royale du Canada, *L'avenir au présent. Les bibliothèques, les centres d'archives et la mémoire collective au Canada*. (Novembre 2014).

2 Pour en savoir davantage sur la façon d'organiser vos archives personnelles: *À l'abri de l'oubli. Petit guide de conservation des documents personnels et familiaux*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BanQ). 2008.

grande ou petite. Il peut s'agir d'une petite entreprise ou d'une grande multinationale, d'une grande ville ou d'un petit village, d'une commission scolaire, d'une université, d'un parti politique, d'une communauté religieuse, d'un ministère, d'un organisme gouvernemental. Bref, les mêmes questions se posent pour les archives de toute organisation. Comme vous, elles créent et reçoivent chaque jour de l'information sur des supports qu'elles doivent conserver pour des raisons légales, financières ou administratives. Et là aussi, les mêmes questions se posent : par où commencer, comment conserver, pendant combien de temps, dans quelle condition ? Sans entrer dans le détail, retenons que pour les archives d'institutions, le secret est d'intervenir en amont, le plus tôt possible après la création du document, voire au moment même de sa création. Et cela est d'autant plus important dans un monde numérique. Il en va du patrimoine archivistique comme du patrimoine bâti : base solide et construction de qualité sont gages de pertinence et de pérennité.

Dès qu'on aborde les archives, on comprend vite qu'elles couvrent deux réalités de notre quotidien. Elles relèvent tout à la fois de la gestion du présent et du témoignage du passé. Dans un premier temps, elles sont d'abord contemporaines à nos activités quotidiennes et attestent de nos actions et décisions. Comme notre dernier relevé de compte de taxes municipales, il faut les conserver tant que l'action qu'elles soutiennent n'est pas terminée, ici tant que le compte de taxes n'a pas été acquitté. On pense alors à la valeur administrative de gestion quotidienne de notre propriété. Par la suite, il faudra conserver cette preuve de paiement pendant le temps que nous impose la loi, soit trois ans dans ce cas précis. C'est la valeur légale et financière du document d'archives. Les valeurs administrative, légale et financière sont liées à ce pour quoi le document existe. En effet, le relevé de notre compte de taxes existe 1) pour nous rappeler à com-

bien elles se chiffrent et quand il faudra les acquitter et 2) pour attester tout au long de la période de prescription que le compte a bel et bien été payé. Dans un deuxième temps, il pourrait arriver que nous souhaitions conserver ce document une fois que les raisons administratives, légales et financières auront disparu. Dans le cas qui nous intéresse, si vous vouliez, par exemple, que vos descendants puissent avoir un témoignage de ce qu'il en coûtait pour posséder une propriété dans la ville où vous demeurez, vous conserveriez votre relevé de compte de taxes pour sa valeur de témoignage. On conserve alors le document pour des raisons autres que ce pour quoi il existe.

Il en va de même pour les archives d'une institution. De leur création jusqu'à leur élimination et tout au long de leur conservation permanente le cas échéant, elles s'inscrivent dans le cycle de vie des archives. De façon générale, tant pour les personnes que pour les institutions, retenons que du 100% des archives créées, seulement 5 à 10% acquerront une valeur de témoignage et mériteront d'être conservées pour toujours.

Pour notre génération, tout ce discours prend la forme de montagnes de papiers. Mais pensez au disque dur de votre ordinateur qui contient maintenant des milliers de documents (nés-numériques) qui n'en sortiront jamais sur support papier. Pensez aux serveurs des grandes institutions qui renferment des milliards d'informations qui demeureront à tout jamais virtuelles. Sachant que les mêmes principes et actions que nous venons de décrire s'appliquent autant aux documents nés numériques qu'aux documents papier, il est facile d'imaginer les beaux et grands défis que doivent relever les archivistes devant la déferlante numérique.

Carol Couture

LES PROFESSEURS ET LEURS ARCHIVES

Les archives des professeurs à l'Université de Montréal

Les archives de l'Université sont constituées de près de 1 300 fonds distincts. De ce nombre, 70% ou 893 fonds, sont des fonds dits « institutionnels » parce que les documents qui les composent ont été créés par les unités académiques ou administratives dans le cadre de leur fonction. L'autre partie, soit 391 fonds, sont des fonds dits « privés ». Ces fonds proviennent de personnes physiques ou morales qui ne sont pas liées intrinsèquement à l'Université. Parmi ces fonds privés, nous retrouvons près de 75 fonds de professeurs. Ces fonds sont considérés comme des archives associées, aussi appelées « archives quasi-institutionnelles », puisque leurs créateurs ont eu « un lien étroit et privilégié⁽¹⁾ » (CARDIN, 1995) avec l'Université. En plus des archives de professeurs, on entre dans cette catégorie les fonds d'archives des associations étudiantes et des syndicats des employés de l'Université. Ces fonds ont été acquis par convention de don, en fonction de la politique d'acquisition de la Division de la gestion de documents et des archives (DGDA). Cette politique d'acquisition précise que :

« Toute personne ou tout organisme qui possède des documents d'archives peut les offrir à l'Université de Montréal. Les documents offerts sont analysés en fonction de la politique d'acquisition qui repose sur l'intérêt



des documents pour l'enseignement, la recherche ou l'histoire de l'Université. Ces archives offertes proviennent souvent de professeurs, de chercheurs, de membres du personnel »⁽²⁾ (Site Internet de la DGDA http://archiv.umontreal.ca/arch-privées/don_archives.html)

Pourquoi acquérir des fonds d'archives de professeurs ?

Dans un texte publié en 2007 dans la revue de l'Association des archivistes du Québec, *Archives*,⁽³⁾ je présentais cinq motifs qui poussent les universités à acquérir des fonds d'archives privées en général et des fonds d'archives de professeurs en particulier :

1. Préserver un pan de la mémoire institutionnelle.
2. Soutenir l'enseignement et la recherche.
3. Témoigner de l'évolution disciplinaire et des axes de recherche.
4. Rendre compte des réalisations des professeurs et des chercheurs.
5. Attester de la place des universités dans la société.

Je vous les présente une à une.

Préserver un pan de la mémoire institutionnelle

Complémentaires des archives institutionnelles, les archives privées des professeurs « témoignent, à leur façon, des programmes d'enseignement, oui, mais aussi par des documents puisés à même la matière enseignée, des connaissances renouvelées et des résultats de la recherche soutenue par l'institution.⁽⁴⁾ »

Soutenir l'enseignement et la recherche

Les archives de professeurs acquises par l'Université doivent avoir un potentiel de réutilisation pour l'enseignement et la recherche, ces deux faces de la même médaille, car il n'y

a pas renouvellement des connaissances sans recherche et pas d'enseignement de qualité sans renouvellement des connaissances. L'Université cherche donc à acquérir les fonds des professeurs qui ont marqué leur discipline et ont fait avancer la recherche.

Témoigner de l'évolution disciplinaire et des axes de recherche

C'est à travers les écrits des professeurs que se fait le décryptage de cette évolution disciplinaire. Si les articles scientifiques publiés montrent les résultats des recherches, les archives permettent d'en connaître la genèse, de comprendre comment, à partir de quelles prémisses se sont forgées ces nouvelles théories.

Rendre compte des réalisations des professeurs et des chercheurs

Les professeurs ne font pas qu'enseigner, ils s'impliquent dans leur milieu professionnel, exercent un rôle d'expert dans divers domaines, donnent des conférences, évaluent des programmes, etc. Tous ces rôles sont documentés dans leur fonds d'archives.

Attester de la place des universités dans la société

Les professeurs prennent aussi position sur la place publique et offrent leur expertise dans les médias, les organismes et les institutions et ils attestent ainsi de la place des universités dans la société. En investissant une partie du

budget de l'État dans les universités, la société offre à une partie de son élite intellectuelle les conditions qui lui permettent de faire avancer l'état des connaissances. Elle s'attend, en retour, à bénéficier des réflexions de ces chercheurs et des avancées qui en découlent, en ayant accès à leur savoir. Une partie de celui-ci se retrouve dans les archives privées des professeurs.

La constitution du fonds d'archives

C'est au fil des ans que se constitue le fonds d'archives d'un professeur. Ces différentes couches de sédimentation finissent par constituer un corpus intéressant pour un service d'archives. Le site Internet de la Division de la gestion des documents et des archives propose, d'ailleurs, une liste sommaire des documents à conserver si vous envisagez d'offrir votre fonds aux archives. Je vous invite à le consulter avant de procéder à l'élagage de vos documents.

De même, pour toutes questions concernant un don d'archives, communiquer avec Michel Champagne, par téléphone au 514.343-6222 ou par courriel à michel.champagne@umontreal.ca.

Diane Baillargeon

Directrice

Division de la gestion de documents et des archives

- 1 Cardin, Martine, (1995). « Mémoire de l'université ou de l'universitaire : Les fonds d'archives de professeur ». Dans Jacques Mathieu (dir.), *La mémoire dans la culture*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- 2 Division de la gestion de documents et des archives.
En ligne http://archiv.umontreal.ca/arch-privées/don_archives.html page consultée le 3 mars 2015.
- 3 Baillargeon, Diane, (2006-2007). « Les archives privées des universités québécoises : état de la question et pistes de réflexion », *Archives*, vol. 38, n° 2, p. 81-117.
- 4 Les idées exprimées dans les sections suivantes sont tirées du même article.

Diane Bergeron

GÉNÉALOGIE ET ARCHIVES : DEUX INSÉPARABLES

Si les archives n'existaient pas, les généalogistes n'existeraient pas non plus. Mais sans les généalogistes, les archivistes s'ennuieraient ferme! Voyons les statistiques : 75% des usagers des archives nationales du Québec sont des généalogistes et des amateurs d'histoires locales et familiales⁽¹⁾.

On dénombre 25 000 adeptes de cette discipline, membres de 71 sociétés de généalogie. Sans compter le club de généalogie de l'APRUM. Ses membres sont à faire l'apprentissage des outils du métier.

Comme la généalogie est la « discipline qui a pour objet la recherche et l'étude de la filiation, de l'origine des familles »⁽²⁾, le recours aux actes de mariage est incontournable. Jusqu'à récemment, ils étaient pratiquement inaccessibles. On se satisfaisait des nombreux répertoires compilés à partir des registres paroissiaux, sans accéder soi-même aux originaux. En 1990, l'Institut généalogique Drouin facilita la tâche en publiant l'index de toutes les fiches de mariage de toutes les paroisses depuis les origines jusqu'en 1942.

Mais comme la généalogie mène naturellement à l'histoire des familles, le travail se complexifie. Il faut reconstituer les relations conjugales, parentales, sociales, judiciaires, militaires, politiques et autres des ancêtres. Dès lors, la quête des sources passe nécessairement par les archives.

La première étape consiste à reconstituer les familles. Et voilà qu'entre 1980 et 1990, les Presses de l'Université de Montréal publient le *Répertoire des actes de mariage, baptême, mariage, sépulture et des recensements anciens*. On y trouve la transcription de tous les noms apparaissant dans chacun des actes et non seulement les sujets des actes.

Les historiens des familles découvrent ensuite les actes notariaux. Ceux-ci touchent autant

les rapports conjugaux (contrats de mariage et testaments) que parentaux (tutelles, donations, inventaires après décès, partage des biens). Ils traitent aussi de l'échange des biens tels la concession, la vente, l'échange ou la location des immeubles et des terres, etc.

En 1981 l'historien Normand Robert et son épouse Hélène Lafortune viennent à leur secours. Ils créent la banque informatisée *Parchemin*. On y trouve les notices de quelque 300 000 actes notariés depuis le début de la colonie jusqu'en 1784. Il ne reste plus qu'à se déplacer aux centres d'archives pour accéder aux actes préalablement repérés.



La révolution numérique

Puis une révolution surgit : les fonds d'archives sont progressivement disponibles en ligne.

Déjà, on peut trouver ou construire en ligne sa propre généalogie grâce à divers sites coopératifs. Celui de *Généalogie du Québec et française d'Amérique* ambitionne de « réaliser l'arbre du Québec jusqu'aux premiers arrivants »⁽³⁾!

Depuis 1998, 25 sociétés de généalogies ont rendu disponibles en une seule base de données nommée *BMS 2000* plus de 3,5 millions de fiches de mariages et plus de 2,6 millions de fiches de baptêmes! Ils veulent à terme toutes les mettre.⁽⁴⁾ En outre, en 1990, le PRDH a lui-même mis en ligne sa base de données des familles.

Mais ces outils nous mènent dans l'antichambre des archives! L'Institut généalogique Drouin a permis d'y entrer pleinement. Toutes les images numérisées de ses microfilms sont déjà accessibles en ligne jusqu'en 1942. Elles sont classées par paroisse et par année, mais sans index⁽⁵⁾!

Mais il a fait beaucoup mieux. Grâce à sa

Suite en page 8 →

1 Normand Charbonneau, (2012), *Les archives des États et des organisations, lieux de savoir et gardiennes de la preuve* [extrait], Congrès des milieux documentaires, Montréal, 1er novembre .

2 Dict. Antidote.

3 [en ligne] <http://www.nosorigines.qc.ca/genealogieQuebecMission.aspx?lng=fr> (consulté le 26 février 2015).

4 [en ligne] <http://www.bms2000.org/fr/bms2000> (consulté le 26 février 2015).

5 L'Institut Drouin a conclu des ententes avec Ancestry.Ca pour la reproduction du fonds Drouin. Cet organisme travaille aussi à l'indexation de ces fonds. Le fichier Drouin est aussi accessible sur le site Family Search des Mormons.

LES COLLÈGUES PUBLIENT

Robert Lacroix et Louis Maheu, *Les Grandes universités de recherche, Institutions autonomes dans un environnement concurrentiel*, Les Presses de l'Université de Montréal, Éditions Eska, 2015, 324 pages.

C'est un livre gigantesque et exceptionnel que nous offrent nos deux collègues, Robert Lacroix et Louis Maheu. Ils analysent la naissance et l'état actuel des universités de recherche qui deviennent le pôle de référence de l'ensemble des systèmes universitaires aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Canada. Ils se penchent également sur l'état de l'université française dans un univers dominé par le modèle « à l'américaine » des grandes universités de recherche. L'orientation des universités vers la priorisation des activités de recherche est un phénomène récent en Occident. Nées au 13^e siècle, les universités ont été réorientées vers les activités de recherche et les études supérieures dans l'université allemande du début du 19^e siècle. Puis le nouveau modèle s'est répandu progressivement sur la planète universitaire. « Très peu nombreuses et fréquentées par une infime proportion de la population, [les universités] étaient essentiellement des lieux d'abord de formation des professions libérales et des clercs, tant de l'État que des églises, puis de sauvegarde et de transmission des savoirs accumulés ». Ceux et celles qui ont connu l'université québécoise des années 1940 et 1950 retrouvent ici la description de ce qu'était en très grande partie notre université à cette époque.

Au 20^e siècle, la création et la transmission de nouveaux savoirs trouvent leur place dans les institutions universitaires qui sont alimentées notamment par les grandes guerres, génératrices de découvertes scientifiques et par la croissance de la richesse. La recherche et les découvertes scientifiques deviennent les ingrédients essentiels de la vie collective. Il va sans dire que la pénétration du monde universitaire par les entreprises et par les exigences du marché du travail ouvrent la porte aux dangers de la connivence indue et de la trahison de la vocation culturelle, cléricale et humaniste de l'université moderne.

Le livre de Lacroix et Maheu en étonnera plu-

sieurs; il permet de mesurer l'ampleur du chemin parcouru et la rapidité de la transformation. « ...en 1940, sur le maigre total de 75 PhD octroyés par l'ensemble des universités canadiennes, 32 provenaient de McGill et 33 de Toronto, à savoir 87% du total des PhD octroyés ». 75 PhD au Canada en 1940!!! En 2013, l'UdeM a décerné 355 PhD.



Ce qui étonne encore davantage, c'est l'ensemble des modifications que ce nouveau modèle a fait subir aux universités. Les critères de recrutement des professeurs sont complètement bouleversés, il va sans dire, de même que les critères d'évaluation en vue des promotions dans la carrière professorale. Même phénomène pour le recrutement des étudiants : une université de recherche attire des futurs PhD qui serviront d'assistants de recherche pour les professeurs, et qui publieront avec eux. Le « marché » devient international pour le

recrutement tant des étudiants que des professeurs. Une université de recherche a besoin de beaucoup de ressources financières venant de l'État ou des institutions privées. C'est toute la dynamique de l'université qui se trouve chamboulée, sans compter les conflits d'allégeance et de disponibilité entre les exigences de la recherche et la vocation d'enseignant. Lors de la crise de 2012, on a entendu les leaders étudiants proposer que si elle manquait de sous, l'université n'avait qu'à aller les chercher dans les budgets de recherche...plutôt que dans la poche des étudiants...

Lacroix et Maheu ont fait un travail colossal de rationalisation des critères qui caractérisent les grandes universités de recherche; évidemment, aucune université ne veut être qualifiée de « petite université de recherche » ou d'université d'enseignement sans recherche...

La notoriété de l'institution ne doit pas seulement être obtenue; elle doit aussi et surtout être connue puisque les universités de recherche sont en état de concurrence continue les unes avec les autres. D'où un système connu internationalement d'évaluation et de hiérarchisation des universités. Être dans le top 100 ou être la 400^e université au classement fait toute la différence dans cet « environnement concurrentiel ». Nous le vivons au Québec alors que nous

Suite en page 8 →

Suite de la page 7 (*Les collègues publient*)

voyons que le recteur Breton ne manque aucune occasion de rappeler que l'UdeM est dans le peloton de tête des universités de la planète. Et on le comprend quand on pense qu'au début des années 1960, la notoriété de notre université ne pesait pas très lourd sur la scène internationale. Le fait que l'UdeM se trouve dans le peloton de tête (113^e dans le World University Ranking qui en compte 400...) nous permet de constater fièrement tout le progrès réalisé depuis 50 ans. Les universités américaines dominant nettement ces classements. Les universités anglaises se classent très bien, les canadiennes également. Par contre, les univer-

sités françaises sont très loin derrière. Car la France a opté pour une structure qui place la recherche dans les institutions « hors les murs de l'université » : Grandes Écoles, CNRS... dommage.

On comprend pourquoi on retrouve une phrase incendiaire d'Alain Touraine sur la couverture arrière du livre de nos collègues; il écrit que le livre de Lacroix et Maheu devrait provoquer une énorme explosion dans le monde universitaire français. C'est tout à l'honneur de nos deux collègues.

Jacques Boucher

Suite de la page 6 (*Généalogie et archives*)

banque LAFRANCE, chacun peut dorénavant accéder directement aux photos indexées des 861 818 actes des mariages catholiques célébrés au Canada français du début de la colonie jusqu'à 1914, aux 1 535 299 actes de baptême et 752 440 actes de sépulture jusqu'en 1861.

Des équipes de l'Institut Drouin parcourent encore les cimetières du Québec pour y photographier les monuments. On indexe les informations qui y sont gravées que l'on peut consulter de chez soi.

Les archives notariales, déjà répertoriées jusqu'en 1800, sont aussi progressivement mises en ligne. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) y travaillent sans relâche. En 2013-2014, elles ont fait l'objet de plus de 26 000 visites virtuelles .

BANQ a d'ailleurs développé un outil baptisé Pistard. Il permet d'interroger les fonds d'archives de multiples façons. Beaucoup de ses documents sont numérisés et directement accessibles.

On accède encore de chez soi au Registre d'état foncier du Québec. Il permet de localiser partout au Québec les lots exacts où ont vécu

leurs ancêtres propriétaires depuis les années 1880.

Bibliothèque et Archives Canada a aussi mis en ligne les recensements depuis 1861 jusqu'en 1921. On peut y suivre l'évolution des familles. Certains sites sont gratuits, d'autres payants. Il vaut la peine d'en défrayer le coût si l'on compte le temps épargné pour les déplacements.

.....

Jusqu'à il y a peu, les archives étaient la chasse gardée des historiens universitaires. Les généalogistes en sont maintenant les premiers « consommateurs ». Les spécialistes de l'histoire sociale ont trouvé en eux des partenaires importants. Leurs publications tant dans les revues spécialisées que dans des ouvrages savants, leurs participations dans des colloques et congrès universitaires en sont les manifestations les plus éloquentes.

Mais il faut surtout rendre hommage à ces centaines de bénévoles, comme aux entrepreneurs privés et universitaires qui, par leurs patients travaux, ont permis la démocratisation de la généalogie et l'entrée progressive de cette discipline dans l'univers des sciences humaines.

Jean-Pierre Proulx

INFORMATION

Courrier électronique: aprum@assoc.umontreal.ca; téléphone: (514) 343-7635

Rédaction: Marcel Lajeunesse

Président de l'APRUM: Gilles Rondeau

Site Web de l'APRUM: <http://www.APRUM.UMontreal.CA>

Courrier: APRUM, Université de Montréal, C.P. 6128, succ. Centre-ville, Montréal, H3C 3J7

Infographie: Jean-Luc Verville

Note: les textes n'engagent que la responsabilité des auteurs

Dépôt légal à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec - Mai 2015